

## Projet de procès-verbal

Sujet	<b>6ème Assemblée générale SSMIG</b>
Date	16 septembre 2021
Lieu	Kongresszentrum Interlaken, Casino Club
Heure	13h30 – 14h30
Participants	Selon la liste de présence
Distributeur	Membres SSMIG
Protocole	Lars Clarfeld, secrétaire générale de SSMIG Muriel Bigler, assistente du secrétaire générale de SSMIG

## Points à l'ordre du jour

	Sujet	Suppléments
1	<p><b>Accueil et information</b></p> <p>La co-présidence de la SSMIG, la Dr méd. Regula Capaul et le Prof. Dr méd. Drahomir Aujesky accueillent les personnes présentes à la 6ème assemblée générale de la SSMIG. Aucune demande n'a été reçue de la part des membres avant l'expiration du délai au 19 août 2021. L'ordre du jour est donc adopté.</p>	Présentation PowerPoint
2	<p><b>Procès-verbal de la 5ème Assemblée générale du 19 septembre 2020</b></p> <p>Le projet de procès-verbale été publié sur le site web. Le protocole est adopté sans amendements et nous vous remercions de votre soutien.</p>	Procès-verbal du 19.09.2020
3	<p><b>Rapport du Présidium</b></p> <p>Anniversaire SSMIG : 5 ans se sont écoulés depuis la fusion des deux sociétés SGIM &amp; SGAM. La SSMIG a célébré son anniversaire le 17.12.2021 par une cérémonie de remise de prix.</p> <p>Task Force de la Confédération : Trois spécialistes en médecine interne générale sont représentés dans la Task Force COVID-19 de la Confédération. La SSMIG soutient activement la campagne de vaccination de l'Office fédéral de la santé publique.</p>	

	<p><b>Code des médecins :</b>          Les médecins sont de plus en plus soumis à une pression économique, ce qui entraîne une surconsommation et une mauvaise utilisation des soins et a un impact négatif sur les traitements. La SSMIG s'oppose à cette évolution indésirable en soutenant le "Code des médecins - La médecine avant l'économie" en tant que première société spécialisée en Suisse.</p> <p><b>Nouveau membre du comité :</b>          A partir du 01.01.2021, le Prof. Dr méd. Pierre-Yves Rodondi, a remplacé Dr méd. Franziska Zogg en tant que membre du comité de SSMIG.</p> <p><b>Congrès de printemps 2021 :</b>          La pandémie a également influencé les activités de la SSMIG cette année. Le congrès de printemps de cette année s'est donc tenu en ligne pour la première fois. Plus de 2'500 participants ont suivi la centaine de contributions sur écran pendant trois jours.</p> <p><b>Développement des membres de la SSMIG :</b>          La SSMIG a de nouveau enregistré une évolution positive de ses membres. Elle compte actuellement plus de 7'600 membres.</p> <p><b>Bilan et perspectives : Focus sur les commissions</b>          Dans son rapport oral, le présidium discute du travail des différentes commissions et donne un aperçu des activités en 2020/2021. Les rapports actuels de toutes les commissions sont disponibles sur le site Internet de la SSMIG, et les rapports sur le travail des commissions sont également publiés dans la newsletter ou dans le PHC. Les rapports détaillés du comité et des commissions permanentes sont également publiés sur le site web dans le rapport annuel.</p>	
4	<p><b>Élection des délégué(e)s régionaux</b>          Les délégué(e)s régionaux élus aujourd'hui seront en fonction de janvier 2022 à décembre 2024. La prochaine élection aura donc lieu dans trois ans. Afin de donner un poids égal aux domaines ambulatoire et hospitalier, une répartition équilibrée des sièges est recherchée.</p> <p>Conformément aux statuts, l'élection de cette année sera une élection purement silencieuse, car il y a moins de candidats que de sièges disponibles. Certains sièges dans les régions ne peuvent pas encore être pourvus.</p> <p>Les membres engagés de la SSMIG qui peuvent imaginer assumer la fonction de délégué sont appelés à contacter le bureau.</p>	

<p><b>5</b></p>	<p><b>Souvenir des défunts</b>          Depuis la dernière Assemblée générale, certains membres nous ont quittés. Le Professeur Dr. med. Drahomir Aujesky demande aux personnes présentes de se lever et de se recueillir par une minute de silence à la mémoire des défunts.</p>	
<p><b>6</b></p>	<p><b>Série de questions au conseil d'administration</b>          L'auditoire pose une question au Conseil exécutif : en ce qui concerne l'attribution de crédits de formation, des questions sur la répartition sont souvent posées. Quelle est la situation actuelle ?</p> <p>Réponses DT : Il existe un règlement de formation SIWF et un programme de formation de la société professionnelle. Sur la base de ces documents, il est clairement spécifié combien de crédits peuvent être accordés dans chaque cas. Les mêmes règles s'appliquent à tous les organisateurs. Pour 2020 et 2021, la limitation de la <a href="#">formation virtuelle</a> en direct a été levée rétroactivement en raison de la pandémie de corona. De plus amples informations sont disponibles sur le site de la <a href="#">SSMIG</a>.</p> <p>RC ajoute : les événements non-SSMIG et les événements SSMIG sont évalués selon les mêmes critères.</p>	
<p><b>7</b></p>	<p><b>Divers</b>          Le comité souhaite à tous les participants un agréable congrès d'automne et avec celui-ci la 6ème Assemblée Générale de SSMIG est close.</p>	

Interlaken, le 16 septembre 2021  
 Pour le protocole

Lars Clarfeld  
 Secrétaire général SSMIG

Muriel Bigler  
 Assistente du secrétaire générale de SSMIG